

Le magazine de votre ville

Rencontre *à Combs*

N°137
Mars
2013



Dossier > Se déplacer malin

www.combs-la-ville.fr



© Mimi Potter - Fotolia.com

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Mécanique - Carrosserie toutes marques
Vente véhicules neufs & occasions
Dépannage local



Garage CLV Automobiles
M. HIRTZ Guillaume

2, rue Louis et Auguste Lumière - 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 64 05 37 55 - Fax : 01 64 05 51 73

fermeture
électricité
FAAC
AUTOMATISMES ET CONTRÔLES D'ACCÈS

valorisez votre habitat

-20%*

SUR LES MOTORISATIONS DE PORTAILS ET DE PORTES DE GARAGE

DU 31.01.2013 au 15.03.2013

*sur tarif public FAAC, hors installation et matériels associés, hors devis en cours et autre offre promotionnelle

www.fermelec.com
MAGASIN D'EXPOSITION

38 ter, rue de Villecresnes à BRUNOY
Tél. 01 69 39 25 25 - E-MAIL : contact@fermelec.com

Entrepôt : 26 rue du parc à YERRES
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi matin sur rendez vous
N°483 - tel: 01 69 39 25 25 - 419 2195 44 80 75 (1785) - 1 900 0000 (numéro France)

Adieu Kilos!

Experte en Grignotage

Experte en Nutrition

LA MÉTHODE NATURHOUSE

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

350 CENTRES EN FRANCE
www.naturhouse.fr

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

3 bis place des Déportés
77 170 Brie-Comte-Robert
09 83 22 29 28

combs la-ville

SERVICE D'AIDE À DOMICILE MAIRE DE COMBS-LA-VILLE

- Entretien du logement
- Aide à la préparation des repas
- Courses • Promenade

*Un service qui peut vous rendre service !
Possibilité de financement
par les caisses de retraite.*

Renseignements : **01.64.13.45.16**



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Infos pratiques et sorties sympathiques pour les seniors
- Les activités de vos enfants pendant l'été
- Trait d'Union fait carnaval
- Vigilance cambriolage
- Don du sang

9 Travaux

10 Elargissons notre horizon

- Voyage au Québec
- La pépinière d'entreprises de Sénart s'étoffe

11 Un peu d'histoire

12 Bien vivre

- La sécurité avant tout
- Stop aux dépôts sauvages

13 Dossier

- Se déplacer malin

17 Économie locale

- Les enseignes publicitaires réglementées

18 Dans vos quartiers

19 Du temps pour soi

- Rendez-vous de la Fresnaye
- Actus du Tremplin 16-20 ans
- La Semaine du Monde à Trait d'Union
- À la médiathèque, le printemps approche
- Jobs et vacances démarrent au BIJ

22 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

Etre sérieux et responsable

La question des rythmes de nos enfants est régulièrement posée car notre société évolue tellement vite qu'il est toujours nécessaire de s'interroger sur ce qui est fondamentalement bon pour leur éducation et plus globalement pour leur épanouissement.

Les modes de vie ont en effet beaucoup changé et l'organisation familiale s'est considérablement diversifiée.

La réflexion engagée sur le sujet des rythmes scolaires par le Ministre de l'Éducation Nationale n'est donc pas impertinente.

Mais c'est justement parce qu'il est profondément important, et parce que nous ne pouvons pas isoler la question des rythmes scolaires de la problématique globale du rythme de chaque enfant dans l'ensemble de ses activités et de ses apprentissages que j'ai demandé aux services municipaux de mener une réflexion globale et complète sur les conséquences pour la commune d'une telle réforme.

Il est en effet essentiel de définir, dans leur contenu, leur coût et leur financement, l'ensemble des moyens à mettre en place ainsi que leur articulation avec tout ce que nous faisons déjà aux côtés des écoles et tout ce qu'il conviendra d'intégrer intelligemment dans l'accompagnement par la commune de ces moments de la journée intimement liés à la scolarité sans pour autant devoir être confondus avec des temps d'enseignement, lesquels ne peuvent être confiés à aucune autre compétence que celle des enseignants.

Ayant consacré toute ma vie professionnelle à l'Éducation Nationale et à la réussite de nos enfants, j'ai toujours accordé à l'idée de reformer un accueil positif car notre système éducatif est si riche qu'il

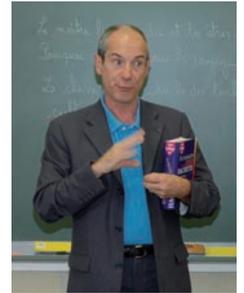
ne peut pas couvrir le risque, toujours latent, de se scléroser par immobilisme.

Cet a priori favorable a un corollaire : c'est la nécessité absolue d'une préparation sérieuse et responsable des conditions de la réussite de toute mutation importante.

C'est pour cela que, en conscience et après une très longue réflexion, j'ai décidé de tout faire pour assurer la réussite de la mise en œuvre de cette réforme.

Mais c'est parce qu'elle nécessite un dialogue qui a besoin de temps avec les enseignants, parents, animateurs et intervenants professionnels de la commune, sans oublier notre très fécond tissu associatif, que j'ai opté pour une application à la rentrée 2014, afin de lui donner toutes ses chances d'être compréhensible par tous et ainsi efficace au service de nos enfants.

Le Conseil Municipal, que j'ai informé lors de sa séance de février, en débattera en profondeur en mars, afin que chacun soit bien conscient que les mois qui viennent seront décisifs pour cette maturation collective et concertée qui garantira que notre commune, toujours largement en tête lorsqu'il s'agit de nos enfants, sera à la hauteur des enjeux importants de cette réforme.



Rythmes scolaires : pour Combs-la-Ville, le député-maire, Guy Geoffroy, choisit la rentrée 2014

Bonne lecture!



Votre Maire

Guy Geoffroy





Dans le cadre de la collecte des textiles, linges et chaussures, des subventions sont prévues par le prestataire du SIVOM, Eco-textiles. Le SIVOM verse chaque année la totalité de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la commune qui a le meilleur ratio d'implantation de colonne par rapport au nombre d'habitants. Pour l'année 2012, c'est Combs-la-Ville qui dispose des meilleures performances de collecte des textiles. Le CCAS a donc reçu un chèque d'un montant de 860 euros lors de la cérémonie des vœux du SIVOM.

L'association Synergie Combs collecte également des vêtements revendus à petits prix pour réinvestir dans l'achat d'autres vêtements et dans des séjours organisés pour les mamans et leurs enfants. Les vêtements récoltés doivent être en bon état pour pouvoir être réutilisés.

Les images...

... du mois...



Le Forum des Métiers le 1er février 2013 a permis aux jeunes collégiens et lycéens de rencontrer des professionnels pour préparer leur avenir.



Lors du Rendez-Vous de la Fresnaye le 8 février, Yohan Sintas et Garen Ajamian ont emmené le public du baroque au contemporain grâce à un duo époustouffant de musicalité et de dextérité !



Alain Louvier a donné une conférence le 16 février intitulée «Musique et Mathématiques» à la médiathèque. Malgré un sujet un peu pointu, nous avons accueilli 50 personnes qui ont ensuite poursuivi leur après-midi au conservatoire pour écouter des morceaux de Bach, Bartok et Louvier.

Infos pratiques et sorties sympathiques, les seniors sont servis !

Important : les cartes Rubis et Améthyste deviennent Améthyste 4-5 sur Passe Navigo le 1^{er} avril 2013. Financé par le Conseil Général, ce nouveau forfait permet sous certaines conditions de voyager gratuitement en Ile-de-France sur les réseaux SNCF, RATP et OPTILE toute la semaine dans les zones 4 et 5 les week-end et jours fériés sur l'ensemble des zones (1 à 5).

Avant toute instruction de demande vous devez établir un Passe Navigo soit directement auprès des agences commerciales des transporteurs (gares Melun, Savigny Le Temple, Chelles Gournay, comptoir Club Val d'Europe) délai d'obtention du Passe immédiat, soit par correspondance grâce au formulaire joint au courrier du Conseil général, soit sur le site www.navigo.fr. Attention le délai d'obtention est de 3 à 4 semaines et les « nom et prénom » figurant sur votre demande de Passe doivent être strictement identiques à ceux figurant sur votre carte nationale d'identité.

Après l'obtention de votre Passe Navigo : votre Centre Communal

d'Action Sociale, situé au Pôle Social allée des Lutins, peut vous recevoir sans rendez-vous (lundi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h ; mardi et mercredi matin de 9h à 11h30), pour effectuer la demande d'abonnement annuel du forfait améthyste 4-5 (cf. encart ci-dessous avec la liste des pièces à fournir). Tél. : 01 64 13 45 21 et / ou 01 64 13 45 13.

DEUX BELLES ACTIVITÉS !

Au mois de mars deux temps forts sont organisés pour les seniors. Le premier au Musée des Arts Forains, niché au cœur du quartier de Bercy à Paris, abrité dans la halle aux vins construite par un élève d'Eiffel. Ce lieu unique se visite uniquement sur réservation. Son créateur, Jean-Paul Favand, a rassemblé depuis 35 ans des milliers d'objets rares. Le service Seniors vous propose donc cette belle sortie le 25 mars 2013 à 13h. Tarif : 19 euros par personne, inscription obligatoire au 01 64 13 45 28.

Le second temps fort grâce à la SHAGE qui propose une conférence le 29 mars



ATTENTION

Si on sortait ce soir ?

La carte « Si on sortait ce soir » pour la saison 2012-2013 délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale vous permet d'acheter des billets à prix réduit pour le cinéma et les spectacles de la Scène nationale à la Coupole de Combs-la-Ville ou à la Rotonde de Moissy-Cramayel. Cependant elle est soumise à conditions :

- Etre résident sur la commune
- Etre usager du CCAS et bénéficier d'un minima social (Revenu de Solidarité Active, Allocation de Solidarité Spécifique de l'ASEDIC, Allocation Adulte Handicapé...)

Votre participation cette saison, s'élèvera à 2 euros pour le cinéma et à 3 euros pour les spectacles et pour trois spectacles achetés, vous pourrez bénéficier gratuitement du 4^e spectacle.

Renseignez-vous au CCAS, allée des lutins, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (fermeture au public le mardi et le mercredi après-midi). Tél. : 01 64 13 45 13 / 21.

Pièces à fournir après l'obtention du Passe Navigo

Vous devez vous présenter au CCAS muni de :

- votre Passe Navigo
- votre pièce d'identité ou de votre livret de famille,
- un justificatif de domicile indiquant que vous vivez en Seine-et Marne depuis plus de 3 mois (uniquement pour la première demande).

Suivant votre situation vous devez fournir également :

- votre dernier avis d'imposition indiquant que vous êtes non-imposable (excepté pour les anciens combattants et les veuves de guerre),
- une photocopie de votre carte d'invalidité avec un taux minimum de 80%,
- pour les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés joindre la dernière notification de la CDAPH + l'attestation de paiement de l'AAH versée par la CAF,
- une photocopie de la carte du combattant délivrée par l'ONAC,
- le brevet d'inscription de veuve
- un chèque à l'ordre du Trésor Public de 20€

à 14h30 dans la salle d'activité du Pré aux Tilleuls sur le thème de la publicité à l'époque des années folles (années 20) et les événements qui s'y rapportaient.

À LA RECHERCHE DE...

Le service seniors en collaboration avec le service petite enfance dans le cadre de l'intergénération recherche cinq à six seniors pour partager des moments (contes, marionnettes, atelier crêpes...) avec les petits de la crèche familiale.

Renseignements : 01 64 13 45 28

Les activités de vos enfants pendant l'été

La commune propose des activités pour vos enfants de 3 à 12 ans durant tout l'été : accueils de loisirs, animations de quartier, séjours. Quel que soit votre choix, ne ratez pas les inscriptions ! (pour les modalités d'inscriptions cf. encart).

Sur les accueils de loisirs les enfants âgés de 3 à 12 ans pourront pratiquer de nombreuses activités ludiques, éducatives, sportives, culturelles et scientifiques. Des promenades en forêt, des visites de musées, des pique-niques, des baignades, selon les projets d'activités mis en place par les équipes d'animateurs.

Les enfants de 5 à 12 ans qui le souhaitent pourront s'initier au camping (inscription et paiement sur le centre en début de séjour) en participant à une veillée organisée sur le centre autour d'un repas avec les copains suivie d'une nuit sous la tente.

Les animations de quartier Sommeville et l'Orée du Bois pour les enfants de 6 à 12 ans seront ouvertes en juillet de 9h30 à 12h et de 14h à 18h45 (inscription et paiement sur place à la venue de l'en-

fant). Seule l'Orée du Bois sera ouverte en août. Les animateurs vous attendent pour vous proposer des promenades en forêt, des jeux, des ateliers, du jardinage, de la cuisine, de la musique, des visites, des pique-niques, des nuits sous la tente et des veillées selon les projets d'activités mis en place par les équipes d'animateurs.

Un séjour « Chalon dans la rue » du mercredi 17 au lundi 22 juillet 2013 (inscription sur les animations de quartier). Réservé aux enfants de 8 à 12 ans fréquentant les Animations de Quartier à l'année. Organisé au camping, sous tentes avec le plaisir de la vie conviviale entre copains. Activités proposées : jonglage – théâtre – piscine – spectacles de rue – jeux – promenades.

Renseignements : 01 64 13 16 81



S'INSCRIRE AUX VACANCES D'ETE

Pour les enfants dont les 2 parents travaillent ou familles monoparentales :

Rendez-vous sur les accueils de loisirs suivants (au choix) : Beausoleil, Le Chêne, La Noue, La Tour d'Aleron, Le Soleil **du lundi 8 au samedi 13 avril** (lundi 8, mardi 9, jeudi 11 et vendredi 12 avril de 7h15 à 11h et de 14h15 à 18h45 / mercredi 10 avril de 13h30 à 18h45 / samedi 13 avril de 8h30 à 11h),

ou sur les accueils périscolaires suivants (au choix) Les Quincarnelles, Paloisel, Sommeville **du lundi 8 au vendredi 12 avril** de 16h30 à 18h45.

À réception de la facture vous devrez régler **avant le vendredi 10 mai** au plus tard par courrier (cachet de la poste faisant foi) ou au guichet de la régie de recettes municipale (venir avec ses bons CAF).

Quand un seul parent travaille :

Rendez-vous au centre de loisirs ou d'accueil de votre choix : Beausoleil, Le Chêne, La Noue, La Tour d'Aleron, Le Soleil **les jeudi 30 mai et vendredi 31 mai** de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h suivi d'un paiement immédiat auprès de la régie municipale (venir avec ses bons CAF).

Renseignements : 01 64 13 16 81

EN BREF

Exposition Demi-Tours

À l'occasion de la Semaine des Mathématiques dans les établissements scolaires, les élèves de trois classes de 5e du collège les Aulnes présentent l'exposition Demi-Tours. Le concept : des dessins d'art qui doivent rester à l'endroit quand on les retourne. Les élèves, encadrés par leurs professeurs d'arts plastiques et de mathématiques, ont ainsi pu développer leur créativité et leur sens artistique tout en travaillant sur la notion de symétrie centrale. L'exposition sera visible du 18 au 22 mars 2013 dans le bâtiment de la direction du collège.

Forum des centres de vacances d'été

Pour connaître l'offre de séjours proposés à vos enfants pour l'été par la Caisse des écoles, rendez-vous au Forum des centres de vacances d'été le samedi 23 mars de 10h à 11h45 à l'Hôtel de ville.

Renseignements : 01 64 13 16 73

Piscine : qualité de l'eau

L'eau de baignade de la piscine municipale fait l'objet de contrôles réguliers par l'Agence Régionale de Santé d'Île de France. Fin 2011, le bilan des analyses effectuées dans le grand bain intérieur, le petit bain et la pataugeoire extérieurs pour la saison 2011 faisait apparaître une conformité aux normes réglementaires supérieure à 80%. Le bilan de la qualité de l'eau de ces bassins réalisé entre octobre 2011 et septembre 2012 fait apparaître des taux de conformité de 100% pour l'ensemble des trois bassins. La direction de la piscine municipale maintient une attention particulière quant à la gestion et au suivi des installations afin de garantir à tout instant ce niveau de sécurité sanitaire.

Trait d'Union fait son carnaval

C'est devenu une tradition maintenant, le centre d'activités sociales Trait d'Union, la halte jeux «les Lutins» et la ludothèque «Mil'jeux» organisent leur carnaval.



Carnaval en famille
organisé par Trait d'Union, la Halte-Jeux les Lutins et la Ludothèque Mil'Jeux

SAMEDI 23 MARS 2013
DE 14H À 18H30

14H RDV DEVANT TRAIT D'UNION POUR UN DÉFILÉ JUSQU'À LA SALLE ANDRÉ MALRAUX

AU PROGRAMME : CONCOURS DE DÉGUISEMENT, GOÛTER, SPECTACLE DE DANSE SUIVI D'UNE INITIATION

Inscription à Trait d'Union à partir du 25 février
Tarif : 1,20€ par personne + 1 gâteau par famille

Centre d'activités sociales Trait d'Union
Rue Pablo Picasso 77 380 Combs-la-Ville.
Renseignements au 01 60 60 92 44

Le samedi 23 mars à 14h vous êtes attendus devant Trait d'Union déguisés et « fin prêts » pour un défilé jusqu'à la salle des fêtes A. Malraux où plusieurs surprises vous attendent : spectacle de danse, chorégraphie de majorettes modernes, goûter, concours de déguisements... La compagnie Infiny'team de Melun vous proposera une initiation à la danse. La fête prendra fin vers 18h30. Renseignez-vous au 01 60 60 92 44. Les inscriptions sont obligatoires et ont débuté depuis le 25 février. Tarif : 1,20 euros par personne et un gâteau par

famille. Infiny'team Melun, club de majorettes dynamique, jeune et moderne comptant 31 adhérentes, présentera différentes chorégraphies à thèmes rythmées et pétillantes, alliant souplesse, danse et techniques du bâton.

LA CHASSE AUX ŒUFS EST OUVERTE !

Le week-end de Pâques tombe le 31 mars et 1^{er} avril mais il reste encore des œufs bien cachés par le lapin de Pâques. À vous de les trouver en famille dans le cadre de l'atelier parents enfants du mercredi 3 avril 2013 qui se déroulera l'après-midi de 14h à 16h30. Amateurs de chocolat, venez à Trait d'Union en famille confectionner un panier (14h-15h) pour partir ensuite à la Clavelière, à la chasse aux œufs (15h-16h30) sur les traces du lapin de Pâques suivi d'un goûter. À partir de 3 ans - Tarif : 1,20 / personne - sur inscription à partir du 18 mars 2013.

Renseignements 01 60 60 92 44.



La compagnie Infiny'team de Melun proposera un spectacle puis une initiation à la danse lors du Carnaval.

EN BREF

Nouveaux parents, nouvelle vie

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents. Rendez-vous les mardis 19 mars et 2 avril de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Autour de la naissance

Voici la prochaine session de «Autour de la naissance» à l'attention des futurs parents. Tous les lundis et jeudis matin de 9h à 11h du 21 mars au 25 avril 2013. Venez préparer l'arrivée de votre bébé en compagnie de la référente famille, de la CAF et de la PMI. Tarif 1.20€ pour la session.

Renseignements et Inscriptions : 01 60 60 92 44

Atelier tricot

C'est un nouvel atelier qui s'ouvre à vous avec pour activité le tricot. Encadré(e)s par des petites mains expertes vous pourrez vous initier ou vous perfectionner au tricot chaque mardi de 9h à 11h30. Le petit café est prévu, l'ambiance conviviale aussi !

Renseignements : 01 60 60 92 44

La bonne cuisine des régions

Au mois de mars venez découvrir les saveurs de l'Auvergne et du Limousin lors de l'atelier cuisine proposé par le centre d'activités sociales Trait d'Union le 25 mars de 13h45 à 16h. Inscriptions à partir du 11 mars 2013.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Café des parents

Le prochain café des parents aura lieu le jeudi 4 avril 2013 à partir de 19h30 à la maison de quartier le Soleil sur le thème des émotions. Le noms des intervenants sera précisé sur www.combs-la-ville.fr

Renseignements : 01 64 13 45 19

Vigilance cambriolage

Le 7 avril 2013, peu avant 16h, un habitant du quartier de la mairie aperçoit deux personnes tentant de pénétrer dans un pavillon d'une rue voisine. Il appelle immédiatement la police municipale en donnant la description précise des deux cambrioleurs présumés. Une patrouille de police municipale part immédiatement à leur recherche et après une poursuite dans les rues proches, procède à leur interpellation et les remet à la police nationale. Ceci n'est pas un scénario et ça s'est réellement passé !

Un cambriolage n'est pas une fatalité. Il peut échouer si les personnes présentes à leur domicile en journée sont vigilantes sur ce qui se passe à proximité de chez elles et si elles ont le réflexe d'avertir immédiatement les forces de police

d'un fait anormal. Tout se joue parfois à quelques minutes et l'intérêt de chacun passe par la vigilance et la solidarité de tous !

Félicitations à cet habitant pour son esprit d'initiative et aux policiers municipaux pour leur réactivité et leur efficacité.

Police municipale : 01 60 60 13 00 du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Police nationale sur les autres horaires le 17



RAPPEL

- Fermer systématiquement à clé les portes d'entrée et portail de jour comme de nuit.
- Renforcer la protection des accès en rez-de-jardin (barreaudage, volets renforcés, cornières anti pince, etc.)
- Installer des éclairages à détection automatique dans les zones d'accès à l'habitation
- Installer une alarme, porte blindée, coffre fort pour objets de valeur
- Ne jamais laisser les clés des véhicules ou de votre maison dans votre entrée.
- En cas d'absence, penser à faire vider votre boîte aux lettres régulièrement,
- Signaler vos absences à la police municipale (Opération Tranquillité Vacances).

Don du sang : 3 coeurs inaugurés

Le vendredi 8 février, en présence de Marie Martine Salles et Patrick Sédard, maires-adjoints représentant le député-maire Guy Geoffroy, excusé, du Président Régional Ile-de-France de la Fédération du Don de Sang et du directeur de la communication de l'Etablissement Français du Sang, les panneaux « Ville Donneur 3 coeurs » récompensant les efforts déployés par la commune en faveur du Don de Sang Bénévole ont été inaugurés.



S'en est suivie, l'assemblée générale annuelle de l'Amicale pour le don du sang de Combs-la-Ville avec une remise de diplômes aux donateurs méritants et fidèles.

Après la collecte du 23 février, vous êtes attendus le vendredi 14 juin, journée mondiale des donateurs de sang, à la mairie (exceptionnellement de 14h à 20h) avec une équipe médicale renforcée, un barbecue géant et des animations en

marge de cette collecte. Venez et revenez nombreux, les besoins en sang sont importants : donner une fois c'est bien, donner régulièrement c'est mieux !

LES JEUNES SONT À L'HONNEUR !

Du lundi 11 au vendredi 15 février, l'Etablissement Français du Sang lance une grande campagne de sensibilisation nationale au don de sang auprès des

jeunes. En Ile-de-France la campagne sera prolongée jusqu'au 31 mars. Sont concernés par cette opération tous les étudiants en lycées, écoles supérieures, universités, IUT etc.

L'objectif ? Susciter une mobilisation massive des jeunes en faisant appel à leur communauté via les réseaux sociaux pour venir donner son sang à plusieurs : « entre amis ». Des partenaires comme Ionis Group, Radio Campus, Les Emplaqués et le Crous soutiendront l'action en participant à de nombreux événements : Prins temps du don, émission de radio, salon de l'étudiant, ... Cette campagne mettra aussi à l'honneur les initiatives originales d'étudiants pour donner envie à d'autres de développer des projets pour le don de sang !

Plus d'infos sur www.dondusang.net ou numéro vert : 0 800 109 900 (Prix d'un appel local)

Les travaux de la crèche vont débuter

Les travaux de construction de la nouvelle crèche collective «Les Moussaillons» vont débuter au mois de mars 2013. Ils devraient durer 12 à 14 mois. La zone sera donc en chantier tout ce temps mais des aménagements ont été prévus pour que le moins de nuisances possibles soient causées aux riverains durant le chantier.

Le plan d'aménagement du chantier ci-dessous permet de voir l'organisation du chantier. L'entrée des camions se fera par l'avenue des Tilleuls. Une signalisation adaptée sera mise en place par l'entreprise pour les traversées piétons. De plus, nous avons fait en sorte que les livraisons nécessaires au chantier aient lieu entre 9h et 11h et de 14h à 16h pour ne pas gêner les entrées et sorties du groupe scolaire Paloisel tout proche et pourront avoir lieu le mercredi

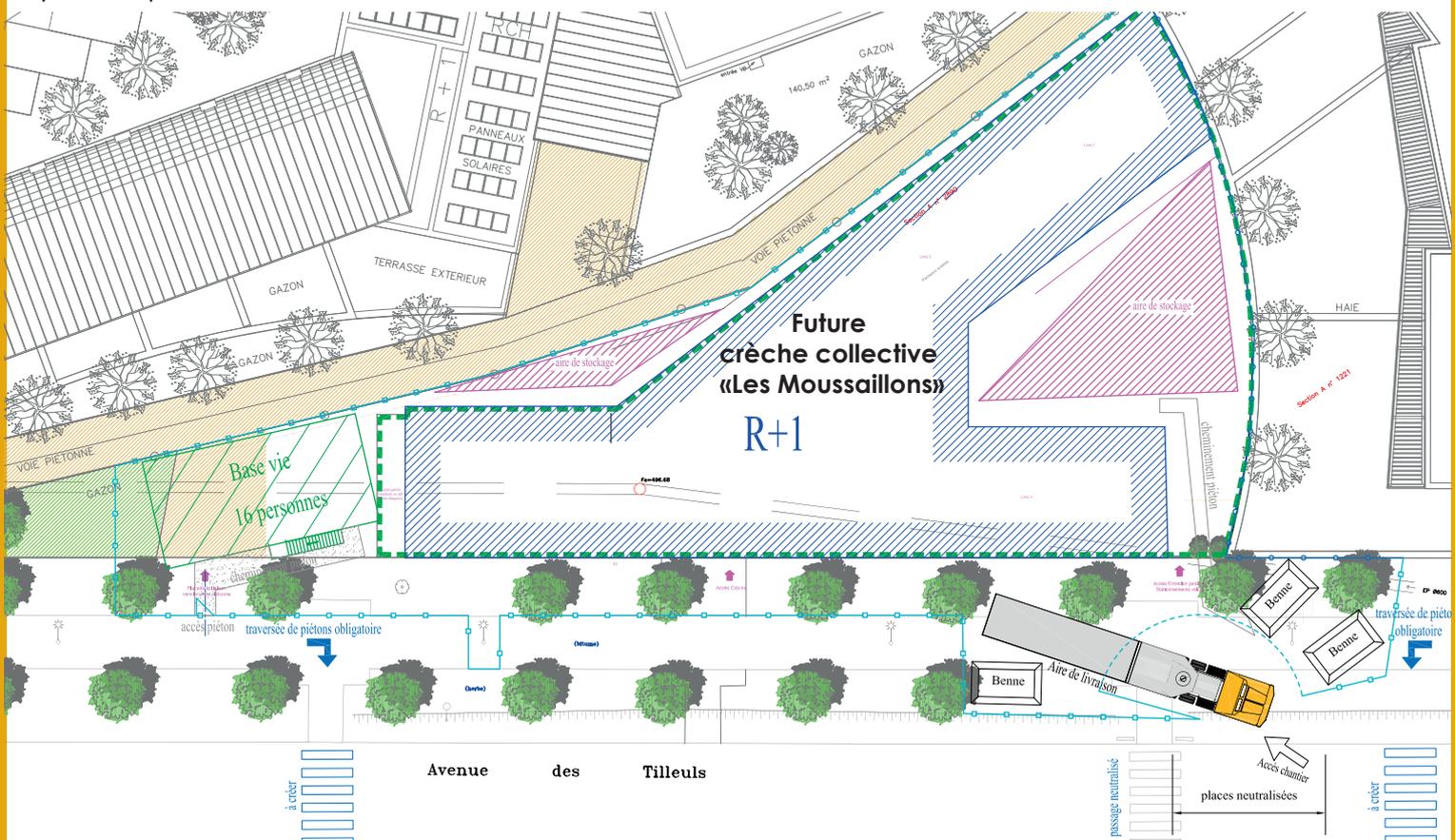
sans restriction jour de fermeture du groupe scolaire. Sur le plan ci-dessous vous pouvez voir l'emplacement de la base vie des ouvriers du chantier à droite, la matérialisation des passages piétons et des places de stationnement neutralisées. C'est un chantier, donc la gêne occasionnée ne sera que provisoire, néanmoins - même si tout est mis en oeuvre pour qu'elle soit réduite au minimum - veuillez nous en excuser par avance.



PATIENCE

Sale temps pour les chaussées...

Avec les épisodes neigeux récents, les gelées quasi quotidiennes de ces derniers temps, les écarts de températures et les précipitations pluvieuses, les chaussées de la ville et de France ont souffert. En effet, à cause du gel et du sel, le bitume se fissure et la structure se dégrade créant de nombreux « nids de poule » qui peuvent se former en quelques heures. Ces dégâts seront bien entendu réparés mais il faut attendre de sortir de cette période de gel. En attendant, les ouvriers municipaux effectuent des réparations provisoires en posant quand cela est possible un enrobé à froid histoire d'éviter les chocs violents ou dangereux, mais ce n'est pas toujours suffisant. Prudence !



Plan du chantier des travaux de la future crèche collective «les Moussaillons»

Voyage au Québec

Dans le cadre du jumelage entre nos deux villes, une délégation de Combs-la-Ville s'est rendue en février à Salaberry de Valleyfield et a été chaleureusement reçue dans les familles québécoises. Quelques photos des temps forts de cet échange hivernal particulièrement réussi.



Lancement du match à l'Arena de Valleyfield par les deux maires, Denis Lapointe et Guy Geoffroy. Les Braves de Valleyfield ont « donné du gros hockey » et remporté une importante victoire !



Bonhomme Carnaval à Québec city, au fond le château Frontenac. Il faisait - 28°C !



La cathédrale Ste Cécile et le canal de Beauharnois gelé à Valleyfield. Profitant du froid glacial, certains sont allés « taquiner la perchaude » dans la baie St François.



Visite de Montréal et repas pris au restaurant de glace.



La pépinière d'entreprises s'étoffe

La Pépinière d'Entreprises de Sénart vient d'accueillir

en décembre 2012 six nouvelles entreprises. C'est un beau record en cette période:

La Pépinière, créée en 1999, est devenue service du San de Sénart en 2003. À ce jour, 42 entreprises l'ont choisie pour développer leur activité (26 entreprises hébergées / 16 entreprises domiciliées). Elle dispose de 40 bureaux modulables sur 1600 m² de locaux entièrement rénovés en 2011. Conseils d'experts et

de consultants, animations internes, services mutualisés... l'accompagnement des entreprises prend différentes formes et peut être collectif ou personnalisé. Le dynamisme de la Pépinière a été distingué en 2010 par l'obtention du label « a Paris Region International Business Location » reconnaissant sa capacité à accueillir dans les meilleures conditions des entreprises internationales.

Les six nouvelles entreprises récemment installées sont :

- Helix-Consulting : consulting dans les domaines de l'architecture commerciale - www.helix-consulting.fr

- Biblix Systemes : informatique
- Crystal Cleaning Services : nettoyage Industriel
- C De La Gestion : conseil en gestion – Services aux entreprises
- Ka d'école : soutien scolaire et cours scolaires à domicile - www.kadecole.com
- Unovia : prestations de services en informatique - www.unovia.fr

Pour plus de renseignements sur la Pépinière d'Entreprises de Sénart : www.entreprendre-senart.com

La SHAGE raconte...

...le cinéma de Combs-la-Ville (mars 1958)

Saviez-vous qu'il y avait un cinéma à Combs-la-Ville ? Il s'appelait le « Central Cinéma » et était situé sur le parking du marché.

Vous allez découvrir ci-dessous, un témoignage, qui parle du Cinéma de Combs-la-Ville, d'une époque un peu lointaine où le jeudi, les enfants n'allaient pas à l'école...

« Grâce à l'obligeance de Madame Simonnet, Directrice du « Central Cinéma » de Combs-la-Ville, des séances éducatives et récréatives pour enfants sont organisées,

certaines jeudis, à l'intention de nos enfants comme de ceux des écoles. Janvier et février nous ont permis d'applaudir à la projection de « Aux portes de la Ville », film d'enfants prédélinquants, tourné dans la banlieue madrilène. « Peppino et Violetta » qui nous permet d'admirer, tournés dans les lieux mêmes, aussi bien Assise et l'intérieur de la Basilique Saint-François, que Rome et les splendeurs du Vatican et de son incomparable Musée.

« Heidi et Pierre » enfin, dans un remarquable technicolor se déroulant en suisse.

Notons que les documentaires accompagnant les films permettaient aux enfants de connaître aussi bien les coutumes pittoresques de paysans yougoslaves que la vie des tribus noires du Cameroun. Nous ne pouvons que recommander chaudement une initiative digne d'être régulièrement suivie et qui rentre pleinement dans nos objectifs ».

Extrait de « En Equipe » - bulletin paroissial de Quincy & Boussy



LA SHAGE

La Société d'Histoire, d'Art, de Généalogie et d'Echange est une association Combs-la-Villaise qui permet à ses membres d'effectuer des recherches historiques, généalogiques, artistiques mais aussi des visites ou d'assister à des conférences avec pour objectif la mise en valeur du patrimoine, de sa connaissance et de sa sauvegarde. Les bureaux de la SHAGE sont ouverts du lundi au vendredi de 14h à 17h30 au Centre Beausoleil, 6 rue des Frères Moreau au 1er étage.

Renseignements : 01 64 13 08 62



La sécurité avant tout

L'abattage d'arbres en ville provoque inévitablement des émotions chez les amoureux de la nature. C'est le cas dans le quartier République. Au mois de janvier, un marronnier a été abattu, victime d'un champignon le rendant complètement creux à l'intérieur. Cet abattage était indispensable. On ne coupe pas les arbres pour le plaisir de les couper. Malade, il était dangereux notamment pour les piétons qui passaient là et les voitures qui stationnaient à proximité. D'autres arbres, vieux et malades eux aussi, de l'avenue seront coupés ultérieurement. Il y a un risque réel qu'ils tombent. À cet endroit, de nouveaux arbres aux essences différentes seront plantés, rassurez-vous !

PLUS D'ARBRES, PLUS DE VIE

Quand un arbre tombe un autre se lève... Dans le cadre de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! » édition 2012-13, l'école élémentaire de la Tour d'Aleron a participé en plantant des arbres le samedi 16 février (plantations réalisées par les élèves de la classe de CP). Cette initiative a pour but de sensibiliser les élèves à l'environ-



Marqué d'une croix rouge cet arbre a fait l'objet d'un abattage. À la base du tronc et sur la souche on voit bien l'état d'assèchement avancé avec un tronc fissuré dont l'écorce se détache par plaque. Ce sont des arbres de villes qui ont pour certains 80 ans. La pollution, et le manque de place (le goudron tout autour entraîne l'imperméabilisation des sols) pour leurs racines, provoquent des maladies.

nement proche de l'école. Ce projet leur a aussi permis de compléter le travail avec leur enseignant sur le monde du vivant.



Chacun enfant d'une classe de CP de l'école La Tour d'Aleron a planté un jeune arbre (une charmille) dans le parc derrière l'école. Ils ont également lu un texte devant leurs parents sur le rôle de l'arbre dans la vie.



CIVISME

RAS-LE-BOL ! STOP AUX DEPÔTS SAUVAGES

Tout au long de l'année 2012, les services municipaux chargés de la propreté dans la ville ont été particulièrement sollicités pour le ramassage des dépôts sauvages.

Près de 100 tonnes de dépôts sauvages ramassés sur la voirie pour l'année 2012 ce qui représente le temps de travail d'un agent et demi par an soit 55 000 euros.

C'est pourquoi il est indispensable que, secteur par secteur, chacun fasse l'effort de respecter le calendrier de collecte des déchets encombrants (www.sivom.com) ou en les déposant à la déchetterie de Combs-la-Ville qui a ré-ouvert depuis le 14 janvier après une fermeture pour cause de vandalisme. Celle-ci réceptionne gratuitement les déchets des particuliers, sur présentation d'un justificatif de domicile. La déchetterie est ouverte le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 et le dimanche de 9h à 11h45. Le SIVOM a mis en place le service SOS déménagement qui, moyennant 67,70 euros, vous aide à la date de votre choix à vous débarrasser des objets encombrants.

Des amendes existent :

- une amende de 2e catégorie (35 euros) pour le fait de déposer ou d'abandonner, hors des emplacements désignés à cet effet, des déchets, matériaux, liquides... sans respecter les conditions fixées par l'autorité compétente en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri (article R 632-1 du Code pénal).
- une amende de 5e catégorie (fixée par un jugement du tribunal de police et pouvant aller jusqu'à 1 500 euros) pour ce même type d'infraction lorsque les déchets en question ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. Une peine complémentaire de confiscation du véhicule est également encourue (article R 635-8 du Code pénal).



Se déplacer malin

Pour se déplacer, il n'est pas toujours utile de prendre la voiture ; nous avons toute une palette d'autres moyens à disposition. Connaissez-vous tous les modes de transports qui existent dans la ville ? Et, pourquoi pas combiner différents modes de transport individuel et collectif pour un même trajet comme par exemple prendre son vélo pour se rendre à la gare ? Découvrez comment bouger autrement et limiter les nuisances sur l'environnement.

Qualité de l'air, covoiturage, transports en commun, parkings relais... Retrouvons le plaisir de se déplacer par les transports en commun et les modes doux.

En route avec les transports en commun

En ville, les bus, cars, trains vous permettent de faire de longs trajets en évitant le stress de la conduite (on peut y lire, y discuter, y dormir !) et ils sont toujours moins chers qu'une voiture. Autre avantage : en les utilisant, on

consomme moins d'énergie et on rejette moins de CO2 qu'en voiture. Les transports



DR - San de Sénart / Rico de la Hoya

en commun se modernisent et s'adaptent à nos besoins, profitons-en ! Combs-la-Ville et toutes les communes de Sénart sont souvent bien desservies. À certains endroits les bus circulent maintenant même sur des voies réservées qui leur permettent plus de rapidité et de ponctualité. Ces bus ont un atout supplémentaire, ils sont équipés de filtres à particules. Les transports en commun sont de la responsabilité du Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France) qui en a confié la gestion à Véolia-Transdev.

Le San de Sénart participe financièrement au réseau Sénart bus. L'offre de transport a été étoffée en 2011 avec la mise en service du T zen Sénart - Corbeil. L'organisation des déplacements, à travers le Plan Local de Déplacement, le développement de la mobilité douce et les parcs de stationnement en gare relèvent de la compétence du San. Le T Zen 2 reliant l'agglomération de Sénart à celle de Melun est en projet. Tous les horaires, les trajets, les plans du réseau sont disponibles sur les sites www.combs-la-ville.fr et www.senart.com rubrique transports. Un réseau de bus existe sur Combs-la-Ville. Pour en savoir plus voici le n° azur : 0 810 77 10 77 (prix d'un appel local) ou info@senartbus.com

Si vous souhaitez vous déplacer en train vous pouvez prendre le RER D pour Paris (gare de Lyon) – Melun, arrêt Combs-la-Ville / Quincy à condition bien sûr qu'il fonctionne... Pour tout renseignements : SNCF, information voyageurs tél. : 36 35. Réservations : 08 92 35 35 35 - www.sncf.fr. Horaires des trains : www.transilien.com - www.vianavigo.com



UTILISEZ LE PARKING

À Combs-la-Ville la capacité totale de stationnement du Parc Relais de la gare est de 400 places. Ses atouts sont : un accès

Quelques chiffres

(source ADEME)

1 bus peut transporter en passagers l'équivalent de 40 à 50 voitures.

Pour un même trajet, on consomme en bus 2 fois moins d'énergie et on émet 2 fois moins de CO2 qu'en voiture.

Une voiture coûte à l'année, en moyenne, 20 fois plus qu'un abonnement moyen de bus.

sécurisé, la vidéo protection, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le paiement par carte bancaire, des bornes de recharge pour véhicules électriques, l'ouverture 24h/24 et 7j/7. Accès plus rapide à Paris : le trajet en RER jusqu'à Châtelet est de 35 mn au départ de Combs-la-Ville contre 40 mn au départ de Lieusaint/Moissy, avec une fréquence de trains plus élevée (9 trains de plus qu'à la gare de Lieusaint/Moissy chaque jour). Facilité d'accès pour les Sénartais et les habitants des communes voisines avec notamment la proximité de la Francilienne.

VOYAGER SOLIDAIRE ET NON SOLITAIRE !

Si vous devez impérativement conserver votre voiture, le covoiturage est une autre forme de transport en commun. En vous regroupant dans une seule voiture, vous choisissez vos horaires, vous maîtrisez mieux votre temps de trajet, vous faites des économies d'essence, et vous apprenez à connaître d'autres habitants de votre ville. Pourquoi ne pas vous laisser tenter par le covoiturage ? Economique et

écologique, le covoiturage fait de plus en plus d'adeptes. Il permet à plusieurs usagers de partager un seul véhicule pour un même trajet, de façon régulière ou occasionnelle. Plusieurs sites sont dédiés

au covoiturage sur le territoire. Un site est proposé par le San de Sénart « Entre Sénartais », Pratiquez le co-voiturage entre étudiants avec le site de l'IUT de sénart : <http://www.iutsf.u-pec.fr>. D'autres possibilités s'offrent à vous, pour vos trajets domicile-gare RER de Lieusaint-Moissy, www.transilien.com, rubrique : découvrez le covoiturage. Enfin pour tous vos déplacements, le site mis à la disposition des seine-et-marnais par le Conseil général de Seine-et-Marne covoiturage77.fr.

LES MODES DE TRANSPORTS DOUX (SOURCE SAN DE SÉNART)

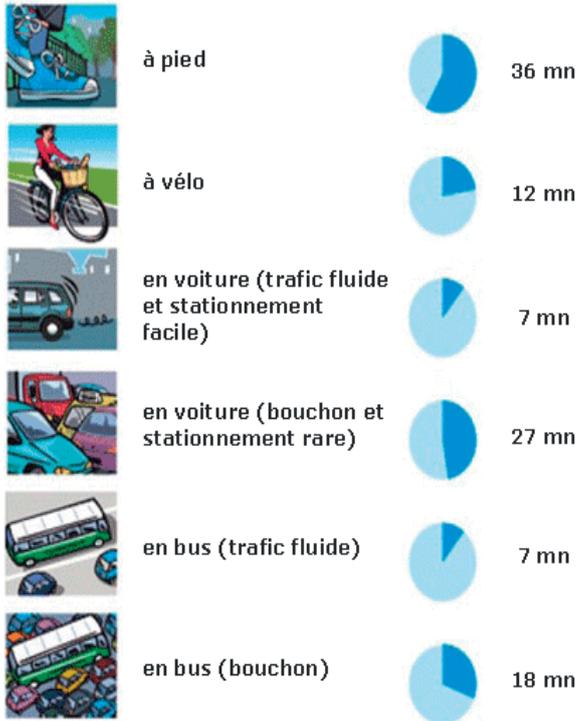
Les transports doux caractérisent tous les modes de transports sans moteurs, qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre. Ce sont la marche à pied, le vélo, le vélo électrique, les rollers, la patinette, la trottinette, le skate-board. L'adoption des modes de transports doux comporte de nombreux avantages : ils contribuent à la réduction de la pollution de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique, et permettent de se maintenir en bonne santé physique en pratiquant régulièrement de l'exercice. Dans un souci d'éco-mobilité, les communes de Sénart mettent en place depuis plusieurs années un réseau de liaisons douces séparées des voies pour véhicules motorisés dans le but d'assurer la sécurité des usagers. Il existe plus de 220 km d'itinéraires cyclables à Sénart dont plus de 60 km de pistes intercommunales sécurisées. L'ambition du San, à terme, est de relier les villes de Sénart entre elles et au Carré ainsi que l'ensemble des gares ferroviaires, et les trois massifs forestiers de façon à ce que tous les pôles attractifs soient sécurisés pour les piétons et les cyclistes. Il s'agit également pour Sénart de modérer la circulation automobile ainsi que toutes les conséquences qui en

Quelques chiffres

(source ADEME)

Il faut 1/4 d'heure pour faire 1 km à pied et, en ville, 1/4 des trajets voiture font moins d'1 km. 30 minutes de marche rapide par jour améliorent votre santé.

Pour faire 3km en ville, il faut en moyenne



Source GART

écoles (on met parfois plus de temps à chercher une place de stationnement !), limite le nombre d'accidents et offre aux enfants l'occasion de pratiquer une activité physique régulière, tout en prenant conscience de leur impact sur l'environnement.

LE ROLLER ET LA TROTINETTE

Le roller comme la trottinette ont des vertus identiques au niveau de la santé à la marche ou au vélo. Ils permettent également de gagner du temps sur de courtes distances. La vitesse moyenne pour le roller est de 12 km/h, tandis qu'elle est de 10 km/h pour la trottinette. Roller ou trottinette sont soumis à la même réglementation que les piétons. Ils doivent rouler sur les trottoirs.

dans les transports : 62 % contre 4 % pour les transports collectifs. Bien choisir son mode de transport est capital au regard des émissions de gaz à effet de serre car tous les moyens de transport ne rejettent pas la même quantité de CO₂. Les transports routiers et aériens sont les plus émetteurs. Alors qu'avec la marche à pied et le vélo, les seules émissions de CO₂ sont celles émises par notre respiration.

SILENCE ÇA ROULE !

Deux véhicules électriques, économes, pas polluants et silencieux, font partis du



résultent : nuisance sonore, pollution de l'air. Dédiées aux piétons et aux cyclistes, ces pistes vous permettent de vous rendre en toute tranquillité à votre gare ou encore de vous promener en famille pour des balades dominicales.

ALLER TRAVAILLER EN VÉLO

Pour y parvenir, outre la construction de nombreuses pistes cyclables, le San de Sénart a systématiquement intégré dans ses nouveaux équipements publics (dans les gares, les écoles, ...) un dispositif de stationnement cyclable. Grâce à la charte environnementale des parcs d'activité, les nouvelles entreprises qui s'installent à Sénart s'équipent désormais de parcs à vélos. Depuis le printemps 2009, des vélostations sont installées en gare de Lieusaint - Moissy-Cramayel.

ALLEZ À L'ÉCOLE AUTREMENT...

L'école est rarement située loin du domicile familial. Plutôt que de prendre la voiture, il est donc possible de s'y rendre à pied ou à vélo. Cela évite les encombrements de véhicules aux abords des

C'EST BON À SAVOIR (SOURCE ADEME)

Connaissez-vous l'impact environnemental de vos déplacements ? Savez-vous que 40 % de la consommation d'énergie du secteur des transports se fait en zone urbaine ou péri-urbaine et que la part de la voiture particulière reste prépondérante

parc automobile de la Ville. Les piétons doivent faire attention, car on ne les entend pas arriver. Inutile d'ouvrir la trappe à essence, le plein de ces véhicules se fait avec une prise. Et pour cause, ces deux véhicules de la Ville sont électriques. Il s'agit de deux véhicules légers utilitaires de type Renault Kangoo « ZE ». Ces deux véhicules achetés en 2012 par la Ville sont affectés aux services communication et

Pour être bien informé sur la circulation aérienne...

La Maison de l'Environnement et du Développement durable de Paris-Orly est un espace d'accueil, de dialogue et d'information. Elle apporte aux riverains des précisions sur la politique environnementale de l'aéroport, l'économie, l'emploi, les métiers et formations, l'aide à l'insonorisation.

Son objectif est d'informer les riverains sur les impacts écologiques et socio-économiques de l'aéroport sur son environnement, la politique de développement durable et le fonctionnement de l'aéroport. Elle propose également des conférences, expositions ou salons consacrés aux thèmes de l'environnement et de l'aéronautique.

Pour voir les événements programmés à la Maison de l'Environnement :
www.entrevoisins.org - Entrée et parc de stationnement gratuits -
 Information : 01 49 75 90 70

Adresse : Pôle relations territoriales sud BP 103- 94396 Orly aérogare cedex
 Courriel : mdeorly@adp.fr



nable aura lieu du 1^{er} au 7 avril 2013. Le thème retenu pour cette édition locale porte bien entendu sur les modes de transports doux. À cette occasion des animations vous attendent, notamment la possibilité d'essayer des véhicules électriques (programme complet sur le site www.combs-la-ville.fr).

mairie-combs-la-ville.fr ou par courrier à l'hôtel de ville, place de l'Hôtel de ville 77380 Combs-la-Ville entre le 4 et le 24 mars 2013. Le règlement sera mis en ligne prochainement sur le site internet de la commune. Une exposition avec les différentes photos sera visible durant la semaine.

techniques. Deux autres véhicules sont en cours d'acquisition, la ville poursuit donc son effort de maîtrise et d'économies énergiques.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À Combs-la-Ville comme au niveau national la semaine du Développement Du-

CONCOURS PHOTOS

Un concours photos intitulé «Je préserve l'environnement, je me déplace malin» en direction des habitants est organisé pour le semaine du développement durable. Pour y participer, il suffit d'illustrer avec une photo, vos déplacements «éco responsables» dans la ville et nous faire parvenir votre cliché par mail à contact@

« Ecomobilit' et vous »

La Maison de l'Environnement de Sénart va inaugurer un totem le dimanche 7 avril 2013 qui désignera le point d'accueil des cyclotouristes. Différentes animations telles que des jeux de maniabilité avec un âne, parcours d'échasses, essais de vélo à assistance électrique... sont programmées.

Maison de l'Environnement de Sénart, la Futaie, bois de Bréviande, RD 346 - 77 240 Vert-Saint-Denis. Tél. : 01 64 10 53 95

ZOOM...

Combs-la-Villez-vous !

Un guide recensant les balades et liaisons douces de la commune sera disponible pour le printemps.

À l'occasion de la semaine du développement durable (du 1^{er} au 7 avril 2013), un guide réunissant les multiples chemins de randonnées pédestres, cyclables et parcours rollers de la commune sera édité. Ces différents parcours permettent par ailleurs de découvrir le patrimoine historique et naturel de la ville et de ses alentours. En plus d'informer sur les nombreux itinéraires de promenades, le guide contient un plan « pratique » mettant en avant l'ensemble des « liaisons douces » desservant notamment les principaux lieux administratifs, scolaires ou sportifs de la ville. Ces liaisons douces désignent plus communément les voies aménagées aux modes

de déplacement non motorisés. Ce support ludique et pratique est destiné à ceux qui souhaitent mieux découvrir la ville et connaître les voies aménagées pour des déplacements « doux ». Les parcours, classés par niveaux de difficulté sont accessibles à tous.

Le guide a été élaboré avec le concours de l'association Pédibus Jambus (notamment Michel Bertrand) ainsi que du Cycloclub (http://cycloclub.combs.free.fr/) à travers son président Joël Jézéquel. Diffusé à partir du 2 avril 2013, il sera disponible à la mairie de Combs-la-Ville et dans les divers établissements publics de la commune, ainsi que sur le site web de la ville www.combsla-ville.fr. Il sera également distribué lors d'événements comme la semaine du développement durable ou encore la randonnée rollers du mois de mai.

Ce support a été conçu dans le but d'inciter les Combs-la-Villais à délaisser leurs véhicules pour les petites distances au profit de la marche, du vélo ou du roller. Utile et enrichissant, il met en valeur la qualité de vie qu'offre la commune.



Les enseignes publicitaires réglementées

La pose d'enseignes publicitaires est soumise à un Règlement Local de Publicité et à une Taxe Locale de Publicité.



La pose d'enseignes publicitaires est encadrée.

Afin de préserver la commune d'une trop forte pollution visuelle, la pose d'enseignes et publicités est réglementée, par un Règlement Local de Publicité (RLP) en ligne sur le site Internet de la commune. Avant toute installation d'enseigne, les commerçants et entreprises sont soumis à une demande d'autorisation d'installation (formulaire Cerfa à remplir et à adresser en mairie).

De plus, la loi de modernisation de l'économie de 2008, la réglementation en vigueur instaure une Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Cette taxe concerne les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Les trois catégories de supports suivants sont concernées.

LES ENSEIGNES

Il s'agit de toute inscription, forme ou image apposées sur un immeuble ou installées sur un terrain, dépendances comprises, et relatives à une activité qui s'y exerce. Les enseignes dont la superficie totale est inférieure à 7 m² bénéficient d'une exonération de droit. La superficie des enseignes est calculée par unité foncière et correspond donc à la somme des enseignes apposées sur un immeuble et/ou son unité foncière, au profit d'une même activité.

LES PRÉENSEIGNES

Il s'agit de toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. Les préenseignes

EN BREF

Le CIC, une nouvelle agence

L'agence du CIC de Combs-la-Ville était transférée depuis plusieurs mois dans des locaux provisoires à Moissy-Cramayel pour permettre la rénovation complète de l'agence située au 9, place de la Fresnaye. Depuis le 21 février 2013, l'agence entièrement rénovée accueille ses clients. À cette occasion un jeu concours intitulé « jours de chance » est organisé du 19 mars au 6 avril 2013 avec de nombreux lots à gagner. Vous pouvez retirer le bulletin de participation dans la nouvelle agence.

Renseignement : 01 60 34 86 30.

Départ en retraite

Yves Boulo rappelle qu'il a cessé son activité de podologue-pédicure et qu'il a été remplacé par Sabine Biétry qui exerce donc au 4 rue des Carneaux.

Tél. : 06 95 33 14 03

dites dérogatoires sont également concernées.

LES DISPOSITIFS PUBLICITAIRES

Il s'agit de toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention ; les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images sont assimilés à des publicités.

La TLPE est due sur les supports existant au 1er janvier de l'année d'imposition. La taxe est payable sur la base d'une déclaration annuelle, effectuée auprès de la mairie.

La sécurité en ville : une question de bon sens

Suite à certaines observations des riverains de la place André Jarlan et de la place de l'An 2000, il apparaît nécessaire de rappeler les sens de circulation à ces endroits.



La signalétique est faite pour le bien de tous
c'est quand même fou d'être obligé de le rappeler !

Sur la place André Jarlan l'entrée se fait par la rue Sommeville et la sortie par la rue Saint-Jacques. Il est interdit de sortir de la place par la rue Sommeville et cela est clairement signalé par un panneau « sens interdit ». De même qu'il est interdit d'accéder à la place par la rue Saint-Jacques ce qui est également indiqué par un sens interdit ! Un stop se trouve à la sortie de la place et aussi à la sortie du petit parking en bas pour réguler le débouché sur la rue Saint-Jacques. Il doit être respecté !

Place de l'An 2000, il est absolument interdit de sortir de la place au carrefour Thérèse Delapierre / avenue du Général Leclerc. Le bon sens et la dangerosité

de l'endroit permettent aisément de comprendre où se trouve l'entrée et la sortie de la place ! Les véhicules en infraction seront verbalisés. En circulant en sens inverse, vous êtes entièrement responsable si vous causez un accident.

camions à utiliser la sortie 24, afin qu'ils ne traversent pas toute la ville pour rejoindre la zone d'activités de l'Ormeau ou de la Borne Blanche. Nous vous ferons connaître la réponse de la DIRIF.

Autre point transversal, les déjections canines. C'est un vrai souci. Une campagne de prévention a été réalisée par affiches et par l'intermédiaire de l'association Vert de Ville directement auprès des propriétaires de chiens. Les messages de prévention vont se poursuivre mais le civisme des contrevenants et de ceux qui les regardent faire doit se manifester enfin ! Il en est de même pour les pollueurs qui n'hésitent pas à se débarrasser de leurs poubelles et autres objets encombrants sur la voie publique sans se soucier des autres et du coût que cela représente pour tout le monde ! Que faire quand le civisme ne prévaut pas ? Quand chacun ne s'intéresse qu'à son propre confort ? Mobiliser la police municipale pour verbaliser des propriétaires de chiens dégoûtants ? La police ne doit-elle pas être utilisée mieux que cela ? Que diront ces mêmes propriétaires de chiens quand ils se seront fait cambrioler ou agresser et que la police n'aura rien pu faire, trop occupée à suivre leurs chiens ou à fouiller les dépôts sauvages pour en trouver les auteurs ?

RETOUR SUR LES CONSEILS DE QUARTIER

Chaque conseil de quartier aborde les questions qui concernent spécifiquement le quartier. Vous pouvez lire les comptes-rendus sur le site Internet de la ville ou les consulter à la demande auprès du service développement durable (01 64 13 16 11/12). La circulation des poids lourds dans la ville est abordée par plusieurs quartiers. Un dossier a été monté conjointement par la commune de Combs-la-Ville et celle d'Evry-Grégy sur Yerres pour demander à la DIRIF (Direction des Routes d'Île-de-France) une signalétique sur la Francilienne à hauteur de la sortie 23 pour inciter les

Plaintes anonymes : un peu de courage !

Régulièrement certains administrés par courriel ou par courrier envoient des lettres anonymes à la mairie le plus souvent pour porter plainte contre tels ou tels faits : chiens qui aboient, problèmes de voisinage, plaintes pour le bruit... mais il faut que vous sachiez que toute réclamation ou plainte non signée ne sera pas traitée. Vous devez les assumer et les signer de vos noms et adresse. Elles seront alors prises en considération.

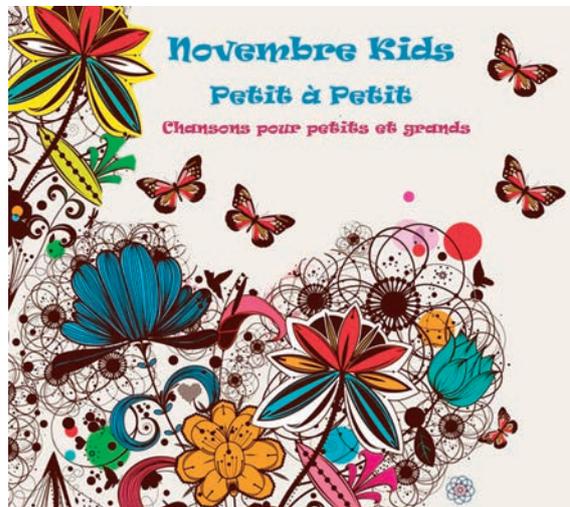
«Petit à petit» par l'ensemble «Novembre Kids» en partenariat avec Tintinnabule

Quand Rendez-Vous de la Fresnaye et Festival Tintinnabule (cf. p. 22) s'associent... En route pour l'histoire des hommes en dix chansons humoristiques et tendres !

Après la lecture de ces lignes, réservez votre soirée du vendredi 29 mars pour assister au spectacle qui suit...

Karine et François Piquion sont de retour au Château de la Fresnaye et c'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que s'organisent ces retrouvailles, après un premier passage en 2006, alors que nous ignorions encore si ces petites parenthèses enchantées, ce fil tendu entre vous, nous les organisateurs et tous ceux qui font profession de saltimbanque, prendraient petit à petit leur place en ces lieux. Les voilà donc de retour, devenus entre temps parents, entourés de trois musiciens pour une histoire de pommes....

Des dinosaures aux poux voyageurs, en passant par une grand-mère qui cavalait par terre et un joyeux drille prêt à partir pour l'école tout nu ! Une galerie de personnages poétiques et humoristiques pour rire et grandir... Les textes sont poé-



tiques, tendres, drôles, ciselés, élégants, accompagnés par des musiques mettant en valeur un florilège d'émotions et de situations allant du rire aux larmes.

Le vendredi 29 mars 2013 à 20h30 au Château de la Fresnaye. Tarifs : 10 et 6 euros.

**Réservations conseillées
au 01 60 34 27 59/63
avant le 22 mars 2013.**

Journées du patrimoine (en septembre)

Pour les journées européennes du patrimoine, la médiathèque proposera une exposition sur la thématique de la musique en France dans les années 50 à 60. Pour ce faire, nous recherchons des objets pouvant illustrer cette thématique : Tepaz, pochettes de disques, affiches de concert, photos, programmes, billets d'entrées, des années concernées...

Merci de vous faire connaître auprès de Pauline Pigeard (01 64 88 61 53) qui recensera vos propositions et vous indiquera les modalités de dépôts.



EVENEMENT

Fête foraine à Combs-la-Ville

**Du 2 au 17 mars 2013 les mercredis,
samedis et dimanches de 14h à 19h.**

Les manèges attendus sont arrivés et durant une quinzaine de jours petits et grands peuvent en profiter sur le parking de la piscine et l'Esplanade du 14 juillet 1789.

Lutte anti-gaspillage : braderie

**Inscriptions les 26, 27 et 28 mars à
l'Hôtel de Ville**

La traditionnelle braderie dans le cadre de la lutte anti-gaspillage aura lieu le 26 mai 2013 de 8h à 18h sur le parking de la piscine jusqu'à la rue du Multien. Ceux qui souhaitent réserver un emplacement doivent impérativement s'inscrire à l'Hôtel de Ville les mardi 26 mars de 14h à 17h, mercredi 27 mars de 9h à 11h30 et de 14h à 19h30 et jeudi 28 mars de 14h à 17h. Il faudra être muni d'une carte d'identité et du dossier renseigné téléchargeable sur le site Internet ou à venir retirer à l'accueil de l'hôtel de ville.

Renseignements au 01 60 34 27 63

«Un livre, une commune»

Café littéraire le 6 avril à 17h30

Venez rencontrer les auteurs des premiers romans en compétition pour le prix «Un livre, une commune» 2013. Le 6 avril vous pourrez échanger à la médiathèque avec Boris Le Roy pour son roman «Au moindre geste».

Renseignements au 01 64 88 61 53

Marathon de Sénart le 1er mai

Que ce soit pour le ravitaillement, l'épongeage des coureurs, la sécurité ou l'animation, vous pouvez participer à cette grande fête sportive en tant que bénévole.

Renseignements au 01 60 34 27 57

«Actus» du Tremplin 16-20 ans

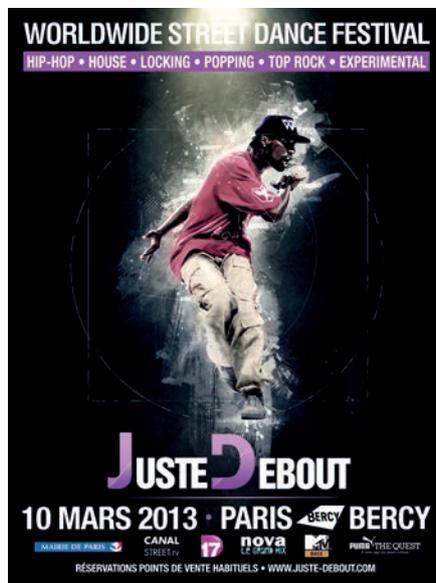
Ciné, sorties, danse, expo... les idées ne manquent pas chez les animateurs du Tremplin 16-20 ans pour les vacances d'hiver.

Le Tremplin 16-20 ans sera ouvert durant les vacances d'hiver du lundi 4 mars au vendredi 15 mars de 10h30 à 12h et 14h30 à 19h. Vous pourrez participer au programme d'animations : jeux vidéos, jeux de société, tennis de table, babyfoot, revue de presse, atelier MAO (tous les matins), buvette et vente de crêpes pour vous restaurer. Un atelier sportif volley-ball, le mardi de 17h à 19h est proposé au gymnase Cartier. Des sorties : cinéma, laser-game, sont prévues ainsi qu'une soirée débat à la MJC sur le thème du mariage pour tous le 14 mars à partir de 19h. Mais surtout deux gros temps forts avec une sortie à Paris Bercy pour assister au Juste Debout le dimanche 10 mars 2013. Il s'agit d'une rencontre internationale de danses Hip Hop dites « debout », qui réunit plus de 2 500 danseurs, sélectionnés après une tournée internationale de deux

mois. En 2012, l'évènement avait affiché complet avec 16 000 spectateurs dans l'enceinte de Paris Bercy. Une sortie au musée de la Poste le jeudi 14 mars vous permettra de visiter l'expo « Au-delà du Street Art » (Paris 14^{ème}). Cette exposition propose aux visiteurs de découvrir les évolutions de cet art urbain avec au total

plus de 70 oeuvres sur des supports très éclectiques : panneaux de signalisation, toile, palissades de bois, linoléum, boîtes aux lettres, tôle, fragments d'affiches, sont exposées.

Pour l'ensemble de ces animations, vous devez vous inscrire auprès du Tremplin 16-20 ans au 01 64 13 16 20.



LA FÊTE DE LA VILLE

La jeunesse sera en fête le 21 juin de 18h à 22h à l'espace jeunesse République avec une partie animation de 18h à 20h et de 20h à 22h une partie scénique avec la participation d'artistes locaux. Inscriptions au Tremplin 01 64 13 16 20.

Cap projets : attention les dossiers sont à déposer le 8 mars au plus tard soit au Tremplin, soit à la MJC. Rappelons que ce dispositif a été créé pour vous aider à réaliser un projet qui contribuera au développement de la vie sociale et culturelle de la commune. Pour plus d'information contacter le Tremplin 16-20 ans au 01 64 13 16 20.

LA SEMAINE DU MONDE AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES «TRAIT D'UNION»

Le voyage à travers les « Etats-Unis d'Amérique » du 3 au 8 juin 2013, proposé par le centre d'activités sociales Trait d'Union est lancé !

L'équipage vous propose de noter et de retenir au fur et à mesure des parutions, les dates importantes qui vous emmèneront à la découverte d'un lieu et d'une activité américaine caractéristiques.

Chaque mois dans *Rencontre*, vous découvrirez le programme d'une animation qui vous entraînera à Las Vegas, New-York, Hollywood, le Far west ou Los Angeles... et où de multiples surprises vous attendent.

Ne ratez pas le départ pour la première escale qui sera à... :

LAS VEGAS : le mardi 4 juin, avec une soirée casino et repas typiquement américain. Au programme de la journée :

- de 9h30 à 12h et 14h à 16h30 : ateliers cuisine pour ceux qui veulent apprendre des recettes (sur inscription)
- 19h30 : soirée casino et apéritif dînatoire

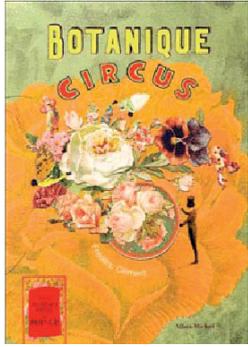
Sur inscription, tarif : 6,70 euros par personne.

Renseignements et inscriptions à Trait d'union au 01 60 60 92 44



À la médiathèque, le printemps approche

Exposition, Printemps des poètes et spectacle, la médiathèque regarde fleurir les bons moments !



L'exposition «Botanique Circus» de la Galerie l'Art à la page, présentant des originaux de l'illustrateur Frédéric Clément aura lieu du 19 mars au 13 avril 2013. Monde de poésie et de magie

pour tous les âges, cette exposition nous entraîne dans un monde onirique dans lequel plantes, fleurs et fruits sont

au centre de ces numéros de cirque peu ordinaires. Les mots qui sonnent et résonnent, les images qui étonnent et captivent, voici une belle invitation au voyage vers un monde de cirque peuplé d'êtres hybrides et singuliers.

Pour aller plus loin vous pourrez rencontrer l'illustrateur Frédéric Clément le samedi 30 mars à 15h30 pour une visite déambulatoire de l'exposition et une présentation de sa démarche artistique.

PRINTEMPS DES POÈTES

Comment aujourd'hui dire des textes poétiques, les incarner, les mettre en musique ou en chanson ? Ronan Oury et son complice Mundélé apportent avec le spectacle «À Portée 2 Voix», une réponse

enthousiasmante le samedi 23 mars à 15h30 en associant les perles du grand patrimoine de la poésie à des compositions musicales s'inspirant autant du son des villes que des rythmes d'Afrique. Paris risqué mais résultat étonnant de justesse et d'inventivité.

LA CIE DES CHÂTEAUX DE SABLE : NOUVEAU SPECTACLE

Le samedi 6 avril à 15h puis à 16h30 les enfants à partir de 4 ans pourront découvrir une nouvelle belle histoire toute en théâtre, musique et marionnettes. Adaptation du texte : Jacques Legrand-Joly, mise en scène et jeu : Hélène Bénard et Jacques Legrand-Joly.

Médiathèque : 01 64 88 61 53

Jobs et vacances démarrent au BIJ

Dès le mois de mars, le BIJ propose une information complète sur les possibilités de trouver un job, de partir découvrir le monde, de voyager autrement.

Les 26 et 27 mars le CIDJ organise ses journées Jobs d'été au 104 à Paris. Vous pouvez rédiger votre lettre de motivation et votre CV avec l'aide du BIJ avant de vous y rendre. À partir du 10 avril, des ateliers seront consacrés aux jobs d'été chaque mercredi de 14h à 17h, des offres seront également affichées dans les locaux.

L'été, certaines mairies ou associations embauchent des jeunes pour les centres de vacances ou de loisirs. C'est un «p'tit plus» quand on souhaite devenir animateur : le PSC-1 (Prévention Sécurité Civile) permet d'apprendre les premiers secours. Ce stage, réservé aux 16-25 ans, aura lieu les 12 et 13 mars toute la journée, avec les pompiers du SDIS de Moissy-Cramayel. Attention les places sont limitées, il est nécessaire de

s'y inscrire et une participation vous sera demandée.

APRÈS LE TRAVAIL DES VACANCES BIEN MÉRITÉES

L'opération « Sac Ados » est mise en place par le Conseil général de Seine-et-Marne pour aider les jeunes âgés de 16 à 23 ans domiciliés en Seine-et-Marne, à financer et à organiser leurs vacances, en toute autonomie. Le séjour doit comprendre 4 jours et 3 nuits minimum en France ou dans un des pays de l'Union européenne, et se dérouler de manière totalement autonome (sont exclus les séjours en pension complète ou en famille par exemple). Le départ se fait au minimum à deux personnes. Le Sac Ados c'est aussi un grand sac à dos pratique et individuel qui comprend : une trousse de premier secours, 100€ de chèque vacances et 30€ de chèques services utilisables uniquement pour l'alimentation, utilisables uniquement en France, une carte assistance rapatriement international, une carte d'assurance responsabilité civile, une carte téléphonique, un kit pré-



vention sida. Pour organiser votre projet de vacances vous devez prendre contact avec le BIJ. Attention il y a une date limite de dépôt des dossiers.

Il existe également les chantiers internationaux qui permettent, à travers la réalisation collective d'une activité utile, un apprentissage de la vie en groupe avec des personnes venant de tous horizons.

Renseignement : 01 60 60 96 60 – Blog: <http://clac-la-ville.fr> ou Facebook www.facebook.com/clacville



25ème Festival Tintinnabule «Chansons pour l'Enfance» du 18 mars au 17 avril

SAMIR BARRIS ET SON SPECTACLE «ICI BABA» SERA À LA SALLE MALRAUX LE 3 AVRIL À 10H ET 14H15 POUR LE PLAISIR DES TOUTS-PETITS

Voici venu le temps de partir découvrir la programmation du 25ème Festival Tintinnabule « Chansons pour l'Enfance », et de rendre hommage à tous ces artistes qui œuvrent avec talent dans le secteur de la « Chanson pour l'Enfance ».

C'est ainsi qu'au début du printemps 2013, des auteurs compositeurs interprètes se partageront les scènes de la ville nouvelle de Sénart et d'ailleurs, et marqueront leur appartenance à cette chanson que Henri Gougoud décrit comme « une poésie qui chante » : Brice Kapel pour un moment musical familial festif, Jacques Livenais, Magguy Faraux, François Lemonnier, Samir Barris, tout en douceur aux côtés des plus petits, Entre 2 Caisses, Michèle Bernard, Sophie Forte, une interprétation chargée d'émotions, Hervé Demon, Raphy Rafaël, Robinson, Novembre Kids, une musique au service des mots, Cie des Uns et des Autres, Mami Chan et leurs boîtes musicales, sans oublier les jeunes talents représentés par Oldelaf et le groupe « Drôles de Zanimaux ».

Comme l'année précédente, seront présentes à nos côtés : l'Académie Charles Cros, une grande responsabilité, mais aussi un immense honneur. Des artistes récompensés par ses Grands Prix et Coups de Cœur, délivrés chaque année pour des sorties d'albums, illustreront

la programmation du Festival. Dans le cadre du prix Musique Jeune Public ADAMI, Michèle Bernard, « Grand Prix Musique Jeune public ADAMI 2013 –



Coup de cœur de l'Académie Charles Cros 2002 et 2012 », interprétera son spectacle : « Sens Dessus Dessous » le vendredi 5 avril 2013 à 14h30 et 20h30 à la salle André Malraux - Combs-la-Ville, en partenariat avec le San de Sénart et le réseau des musiciens intervenants de Sénart.

À Combs-la-Ville, plus particulièrement, du lundi 18 mars au vendredi 17 avril 2013, c'est tout d'abord les élèves et les enseignants des groupes scolaires ou collèges, qui recevront les concerts de Samir Barris, Magguy Faraux, Jacques Livenais, et le groupe Entre 2 Caisses, dans leurs écoles ou en salle. Conjointement, sept spectacles seront destinés aux familles de Combs-la-Ville.

À la MJC : Entre 2 Caisses « Je hais les gosses » - France (Grand Prix de l'Académie Charles Cros 2003). Dimanche 7 avril 2013 à 16h et lundi 8 avril 2013 à 10h (à partir de 8 ans). Entre 2 Caisses, est un quatuor de musiciens, de « chantistes » fondé en 1997. Il se compose de Dominique Bouchery (accordéon chroma-

tique, clarinette, chant), de Bruno Martins (contrebasse, vielle à roue, chant), de Jean-Michel Mouron (chant), et de Gilles Raymond (guitare, accordéon diatonique, dulcimer à marteau, chant).

Réservation conseillée au 01.60.60.76.98

Au Château de la Fresnaye (dans le cadre des Rendez-vous de la Fresnaye) : Ensemble Novembre Kids « Petit à petit » - France. Vendredi 29 mars 2013 à 20h30 (à partir de 6 ans). Cf p. 19.

Réservation conseillée : 01.60.34.27.59 / 60.

À la salle André Malraux : Samir Barris « Ici Baba » - Belgique (Coup de cœur de l'Académie Charles Cros 2011). Mercredi 3 avril 2013 à 10h et 14h15 (à partir de

2 ans). Tarif : 5€ (tout public) / 4€ (collectivités). Samir Barris nous fait, sur scène, partager un mélange à la fois de compositions personnelles, mais aussi de chansons du patrimoine commun ou d'adaptations du patrimoine folk américain (Ella Jenkins, Pete Seeger, Woodie Guthrie), de comptines et de rythmes.

À la salle André Malraux : Michèle Bernard « Sens dessus dessous » - France en partenariat avec le San de Sénart et le réseau des musiciens intervenants de Sénart (Coup de cœur de l'Académie Charles Cros 2002, 2012 / Grand Prix Musique Jeune Public Adami 2013). Vendredi 5 avril 2013 à 14h30 et 20h30 (à partir de 6 ans). Avec la participation des

classes de CE2 (Monsieur Spirkovitch) et de CM1 (Madame Grison) de l'école élémentaire Villemur de Nandy, ainsi que la classe de CM2 (Mademoiselle Pfister) de l'école Louise Michel de Vert-saint-Denis. Tarif : 5€ (tout public) / 4€ (collectivités). Michèle Bernard revisite son répertoire, y entremêle de nouvelles chansons qui circuleront, vivront leur vie, se partageront entre l'Enfance et l'enfant qui veille en chaque grande personne. Avec Michèle Bernard, Sandrine de Rosa, Michel Sanlaville : accordéon, contre-basse, guitares, percussions, chant

Renseignements pour l'ensemble de la programmation au : 01.60.60.13.82

Les Randonnées de Printemps des cyclotouristes de Combs-la-Ville

Le Cyclo-Club de Combs-la-Ville vous invite à participer aux 36^{ème} Randonnées de Printemps, le 17 mars 2013.

Afin de découvrir à votre rythme des petites routes peu fréquentées de notre campagne Seine et Marnaise, de nombreux circuits vous sont proposés. Les parcours vélo sur des distances de 40, 60, 90, 115 kms et VTT sur des

le château fort de Blandy les tours, la collégiale de Champeaux, le fief des époisses pour ne citer que ces principaux, édifices témoins des temps passés, sans omettre la ferme auberge d'Echou. Au fil de ces randonnées des

Cartier, les inscriptions s'effectueront en matinée de 7h à 10h pour la route et de 8h à 10h pour le VTT. La clôture se fera à 14h30. Boissons et sandwich vous seront offerts à l'arrivée pour vous requinquer, et une tombola gratuite vous permettra de gagner des lots significatifs en récompense de vos efforts physiques et de votre visite. Ces Randonnées de Printemps sont ouvertes à toutes et à tous, naturellement aux Combs-la-Villais sans qu'ils leurs soient nécessaire d'être licenciés.

Il y aura également au programme, une marche de 10 kms organisée et encadrée par l'association de la mucoviscidose, à la découverte de notre environnement forestier, dont le départ sera prévu à 9h dans la même salle, au gymnase Jacques Cartier.



distances de 25 et 45 kms. Un fléchage régulier agrémentera votre randonnée. Un environnement champêtre, forestier, vallonné vous guidera sur les traces de notre patrimoine chargé d'histoire.

haltes de «Convivialité» vous seront proposées afin de vous ravitailler et reprendre quelques forces si besoin était. Nous vous accueillerons comme chaque année, au gymnase Jacques

**Tél : 01.64.88.81.12 ;
mail : cycloclub.combs@free.fr
Site internet <http://cycloclub.combs.free.fr>**

Centre Equestre asptt

De nouveaux équidés sont venus enrichir la cavalerie du Centre Equestre. Square Berlioz un pur sang particulièrement destiné au concours complet d'équitation et Bobby's Lad un poney aux performances reconnues qui devrait satisfaire les cavaliers les plus exigeants. On pourra bientôt les voir sur les terrains de concours de la région. Au Centre Equestre les compétitions importantes reprendront au printemps avec un concours de dressage le 17 mars

et un concours de sauts d'obstacles le 24 mars. Centre équestre asptt, 44 rue Boieldieu Varennes-Jarcy ouvert tous les jours, permanence au secrétariat en fin d'après-midi les mardi, jeudi et vendredi et le mercredi et samedi toute la journée.

Renseignement au 01 69 00 65 65
<http://equitation.varennes.pagespro-orange.fr/>
centreequestre.varennesjarcy@wanadoo.fr



Les petits nouveaux du centre équestre de Varennes-Jarcy :
Body's lad à gauche et Square Berlioz à droite

Vidéo Combs

Organiser ses propres images qu'elles soient d'hier ou d'aujourd'hui et leur donner un sens... tout un programme ! Comment donner une vie nouvelle à ses anciens films VHS ou Hi8 sur de nouveaux supports plutôt que de les laisser au fond d'un placard ? Donner envie à ses amis, ses enfants voire petits-enfants de les découvrir, re-découvrir, de façon ludique et conviviale avec des titres, des transitions, des musiques, des commentaires. Avant il y avait des séances de projections diapos, maintenant on peut se retrouver autour d'un film, d'un diaporama avec beaucoup de convivialité. Cependant, mettre des images bout à bout ne suffit pas pour faire une vidéo : il faut aussi savoir raconter une histoire

et un montage efficace se doit d'être dynamique et plein de mouvement. Se perfectionner dans les techniques du multimédia pour qu'elles soient à votre disposition et non l'inverse, comme par exemple réaliser un film de vacances, un film familial ou des mini films de fiction et les présenter sur des supports actuels avec des menus interactifs, découvrir les règles du cadrage, de la prise de son, les bons réflexes à acquérir pour que photos et vidéos changent d'univers. Quelle caméra, quel camescope choisir et dans quel objectif ? Approfondir les paramètres, les réglages, de son propre appareil de prises de vues. Celui qui aura monté son propre film n'utilisera plus son appareil photo ou son camescope

Scène nationale de Sénart

Du théâtre avec **Ennemi Public** de Henrik Ibsen, mise en scène de Thierry Roisin CDN Nord-Pas-de-Calais les 2 et 3 avril 2013 à La Coupole. Un scandale qui résonne des affaires sanitaires des temps contemporains pour une fable féroce et ambivalente. Implacable.

Du classique avec un concert **Tempête et Passion** avec la pianiste Wanessa Wagner et l'Orchestre Symphonie des lumières le vendredi 5 avril à La Coupole. Un programme autour de Carl Philipp Emmanuel Bach (fils de J.S. Bach), Joseph Haydn et W.A. Mozart.

Du 18 au 23 mars, les Scènes nationales sont en fête : **Le Festival Effet scènes** organisé par l'association des Scènes nationales permet au public d'accéder aux spectacles de la semaine à tarif réduit. À la Scène nationale de Sénart, durant cette semaine, sont proposés au public les spectacles suivants :

- **Uprising / The Art of not looking back**, chorégraphie de Hofesh Schecter les 19 et 20 mars à La Coupole
- **Le syndrome Othello**, opéra-Jazz de Uri Caine et Jacques Bonnaffé le 23 mars à La Rotonde, Moissy-Cramayel
- **Petit cirque et les petits Toros**, spectacle jeune public de Damien Bouvet le 26 mars à La Coupole et le 27 à La Rotonde.

Renseignements : 01 60 34 53 60 ou www.scenenationale-senart.com

de la même façon... Vidéo Combs peut vous aider à réaliser vos envies et comme vous avez sûrement des idées, venez les partager avec les nôtres. Venez nous rejoindre, nous avancerons ensemble.

Renseignements :
Madame Y. Belluco au 01 64 88 53 40 ou
Monsieur D. Giraud au 01 60 60 63 83
ou www.videocombs.com

CACV Gym : Des champions pour Combs !

La saison des compétitions est bien engagée et Combs-la-Ville affiche déjà plusieurs titres en gymnastique féminine Artistique !



L'équipe benjamine Critérium 1 championne de Seine-et-Marne

L'équipe benjamine Critérium 1 (Marina Phemius, Jade Cimoradsky, Yatonde Kokolo, Louna Cassotti et Gloria Gomez)

est Championne de Seine et Marne. En individuel, sont devenues Championnes de la région Ile de France en Nat.B, Gaëlle Gourtay (Catégorie -21ans), Léa Callon (96), Chloë Bonnotte (98) et Alexia Klebert (99). Sont vices-championnes, Laureline Mery (cat. +21 ans), Nolwenn Charliot (crit.1) et Julie Pleimelding (crit.2). En Fédéral départemental c'est Manon Lecard qui remporte l'or.

Venez encourager vos gymnastes combs-la-villaises lors des finales Zone Ile-de-France (qualificatives pour les Championnats de France !) les 6 et 7 avril prochain au gymnase S. Allende de Combs (entrée payante) !

Si vous souhaitez faire de la gymnastique, les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année au CACV Gym. De 18 mois à..., venez vous renseigner auprès des entraîneurs au gymnase le mercredi et le samedi toute la journée, tous les soirs de la semaine ou sur notre site www.cacv-gym.com.

Le club de karate en grande forme

Depuis le début de la saison le club de Combs-la-Ville confirme son statut de club élite, classé 5^{ème} club français (en combat) suite aux résultats de la saison précédente, il continue à briller au niveau national et international !

En début de saison Sana Salhi a remporté la coupe de France Espoir + 60 Kg en battant ni plus ni moins que la vice championne d'Europe de la catégorie. Kajith Kanagasingam a lui aussi remporté la coupe de France Minime moins de 40 Kg. De leur côté Johanna Hirel, Shérazade Salhi et l'équipe féminine espoir termine 2^{ème} de la coupe de France. Le club est aussi présent au niveau international

car lors de l'Open international 1^{ère} league de Salzbourg, Clément Besniet fit un festival en remportant la catégorie Sénior - 84 Kg sans concéder un seul point à son adversaire ! Pour terminer Sofiane Agoudjil a remporté l'Open international 1^{ère} league de Paris dans la catégorie Senior - 60 Kg au nez et à la barbe des meilleurs combattants mondiaux !

Espérons que la suite de la saison sera toute aussi bonne !

**Pour toute information contactez
Gérald Maitre au 01 64 88 95 63**

Club Féminin : 2e journée du patchwork à Combs-la-Ville le 25 mars 2013

Après le succès de sa première édition en mars 2012, le club féminin organise sa 2e journée du patchwork le lundi 25 mars 2013 de 9h30 à 17h à la salle des fêtes André Malraux. Le thème de la journée sera «cuisine and co».

Vous souhaitez passer une journée conviviale tout en découvrant une activité ? Ou confectionner un objet sympa ? Venez nous rejoindre pour cette journée (le repas sera partagé - vous apportez un plat salé ou sucré). Deux projets seront proposés pour les expertes et un pour les débutantes. Pensez à apporter des tissus, du fil, des aiguilles... les tissus seront fournis aux débutantes.

Renseignements (métrages, couleurs, accessoires...) :

**M. Gidelle 01 60 60 40 33 ou
N. Schneider 06 74 27 74 48**

Révosoleil

L'Association Révosoleil a le plaisir de vous dévoiler les grandes lignes de sa programmation 2014 : un combiné Arménie/Géorgie, un circuit Portugal, un circuit Grèce continentale, un déjeuner spectacle en fin d'année. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

**Jeannine JUNG 01 60 60 53 19 ou
06 80 07 04 34 www.revosoleil.com**

Lâcher de truites

L'association les Trois Moulins vous attend les 23 et 24 mars 2013 de 8h à 17h pour un lâcher de truites à l'étang de la Haie Blanchard.

Renseignements : 06 98 55 95 20

Prix Jeunes espoirs

Le 17 mars, la Pédale Combs-la-Villaise organise le Prix Jeunes Espoirs à 14h30 rue J. Rostand pour les 6-12 ans des catégories Pré licencié, Poussin 1 et 2, Pupille 1 et 2, Benjamin 1 et 2, et Minime 1.

Renseignements : 06 25 06 55 21

Un peu de clarté et de cohérence !

Nous avons pu lire récemment un article de l'opposition municipale traitant du développement du Très Haut Débit en Seine et Marne et l'intérêt de ce réseau pour notre commune.

Il faudrait que les propos et les actes soient cohérents ! Le Lycée Galilée, 1er lycée public de Seine et Marne pour ses résultats au Bac, ne sera malheureusement pas équipé de ce Très Haut Débit pour le moment.

Rappelons que les lycées relèvent de la compétence du Conseil Régional et, bien que sollicité sur ce point en sa qualité de Conseiller Régional, le chef de file de notre opposition municipale n'a, semble-t-il, pas décidé de soutenir le lycée de sa propre commune. La commission chargée de déterminer les bénéficiaires du déploiement de ce réseau, n'a pas retenu notre lycée. Les professeurs alertent le Conseiller Régional depuis plusieurs années sur les difficultés rencontrées pour utiliser les outils numériques au lycée ; des engagements oraux avaient été récemment formulés au Conseil d'Adminis-

tration... sans suite ! Mais nous sommes maintenant habitués... Pourtant, l'article paru le mois dernier précisait que la mobilisation de la région et du département sur le sujet du Très Haut Débit constituait une véritable opportunité qu'il fallait savoir saisir, précisant même que ces deux collectivités avaient fait de son développement une priorité !

Peut-être devons nous attendre, là encore, les échéances de 2014 pour obtenir une mobilisation en faveur de notre commune de celui qui voudrait conduire les destinées de notre ville.

Un peu de courage et d'honnêteté, M. le Conseiller Régional, votre absence de soutien sur ce dossier serait-il lié au fait que le Proviseur de notre Lycée soit également 1ère Maire-adjointe de la commune ? Nous sommes convaincus de l'intérêt de ce type de réseau, mais faut-il encore que des actes concrets des majorités départementale et régionale soient au rendez-vous.

Around de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale

Ligne D du RER : une nouvelle desserte en décembre 2013

La ponctualité a continué à se dégrader en 2012. Les raisons sont multiples : manque de rames, tunnel partagé avec la ligne B, malveillance, accidents de personnes (30 accidents en 2012 contre 20 en 2011). Cette dégradation est insupportable. Une première tranche de 120 millions d'euros d'investissements prévus dans le schéma directeur sera livrée fin 2013 : modernisation de la signalisation, aménagement des terminus, renforcement électrique, transfert de rames identiques au matériel actuel en 2013 et 2014... C'est aussi la création d'une nouvelle gare à Pompadour en remplacement de celle de Villeneuve-Prairie pour permettre une interconnexion avec des lignes de bus en site propre pour rejoindre Créteil (hôpital Henri Mondor) et le pôle d'Orly-Rungis. L'évolution de la fréquentation rend indispensable une modification de la desserte : le nombre de montants à l'heure de pointe augmente de 10% par an sur le tronçon Villeneuve St Georges-Maisons-Alfort pendant qu'il est stable au sud. C'est la raison pour laquelle, fin 2013, tous les trains devront s'arrêter dans une gare supplémentaire. Les trains Melun-Paris qui s'arrêtent à Maisons-Alfort

feront un arrêt à la gare Pompadour. Les trains directs Montgeron-Paris s'arrêteront à Villeneuve Saint Georges. Idem le soir. Les dépassements de RER entre Villeneuve et Paris grâce à l'existence d'une 3ème voie sur une partie du parcours ont toujours été considérés par la SNCF comme une des causes des dysfonctionnements avec des répercussions sur l'ensemble de la ligne. Les RER directs entre Montgeron et Paris pouvaient doubler les RER omnibus plus lents. Mais, les retards multiples rendaient aléatoires leur réinsertion dans le trafic. C'est ainsi que les moyennes constatées font apparaître des temps de parcours supérieurs de 3 à 5 minutes par rapport à ceux annoncés par la SNCF. Un arrêt supplémentaire et la suppression de la 3ème voie auront pour conséquence en décembre 2013 un allongement d'une à 2 minutes du temps de trajet par rapport aux temps constatés.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivreaombs@orange.fr

Principales délibérations du Conseil municipal du 18 février 2013

- Prix pour le concours communal des jardins et balcons fleuris 2013.
- Convention financière entre la commune et le SAN de Sénart pour la réalisation de la crèche «les Moussaillons».
- Modification des caractéristiques d'un logement attribué par convention d'occupation précaire avec astreinte (pour le gardien de l'Espace République et du square d'Idalion).
- Acquisition de la parcelle cadastrée A n°3149 sise rue des Acacias appartenant au Conseil Général de Seine-et-Marne, après enquête publique.
- Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle communale cadastrée AH n°725 sise rue du Gatinais, après enquête publique.
- Désaffectation et déclassement du domaine public communal de la parcelle communale cadastrée A n°5303 sise rue des Acacias.
- Désaffectation et déclassement du domaine public communal de la parcelle communale cadastrée AH n°796 sise allée François Villon.
- Rétrocession des équipements de proximité construits par le SAN de Sénart au profit de la commune.



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 18 mars 2013 à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **8 mars** : J. Fourgeux, maire-adjoint
- **15 mars** : J. Derré, maire-adjoint
- **22 mars** : G. Rackelboom, maire-adjoint
- **29 mars** : C. Ghis, maire-adjoint
- **5 avril** : C. Delpuech, maire-adjoint



LE POINT SUR...

Les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Trois quarts d'heure supplémentaires d'ouverture des services

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville ont légèrement évolué :

Pas de changement le matin : l'accueil et l'ensemble des services ouverts au public qui se trouvent dans ce bâtiment (c'est-à-dire les Formalités administratives, l'Urbanisme, l'Enfance-Scolaire et la Régie municipale) sont ouverts de 8h45 à 11h45 tous les jours du lundi au samedi.

Quelques particularités : le service Régie n'est ouvert que le matin et ferme les 4 premiers jours ouvrés de chaque mois et le service Urbanisme n'est ouvert que le dernier samedi de chaque mois.

L'après-midi :

Les lundi, mercredi et vendredi, jours

les plus prisés, les mêmes services sont désormais ouverts dès 13h30 (au lieu de 14h) jusque 17h15 (au lieu de 17h) et l'accueil ferme à 17h30.

Ceci permet aux Combs-la-Villais de bénéficier de trois quarts d'heure supplémentaires d'ouverture des services.

Attention : les mardi et jeudi après-midis, les services Formalités administratives, Urbanisme, Régie et Enfance-Scolaire sont fermés au public afin de pouvoir traiter les dossiers. Toutefois l'accueil de la mairie est ouvert et ses agents peuvent vous apporter de nombreux renseignements. Vous pouvez notamment, y compris les mardis et jeudis après-midis, retirer à l'accueil un dossier de demande de carte d'identité ou de passeport, vous pourrez ainsi le remplir tranquillement chez vous et réunir les pièces nécessaires à la constitution du dossier qui

lui en revanche, sera traité par le service des Formalités administratives quand vous le rapporterez (ou aurez pris rendez-vous en ce qui concerne les passeports y compris les après-midis de fermeture) aux heures d'ouverture du service.

Le vendredi soir, les élus vous reçoivent sans rendez-vous lors d'une permanence qui se tient de 17h30 à 18h30. L'accueil de la maire est donc ouvert jusqu'à 18h30.

Pensez aussi que de nombreux renseignements se trouvent sur le site Internet et que vous pouvez y télécharger nombre de documents sans avoir à vous déplacer.

Renseignements : 01 64 13 16 00 ou www.combs-la-ville.fr

Inscriptions

Accueils de loisirs des vacances de Printemps

Vous avez jusqu'au mercredi 6 mars 2013 pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances de printemps qui auront lieu du lundi 29 avril au vendredi 10 mai 2013.

Renseignements 01 64 13 16 81

Etat civil

NAISSANCES

Maxence Brion
Timothée Magnin-Feysot
Jézaël Bordelais
Maria Da Costa
Thomas Fresneau Ery

DÉCÈS :

Güley Aydin veuve KARTAL (81 ans)
Buvat Berthe veuve LIGIER (91 ans)
Joseph ACTIS (95 ans)
Patrick Gannat (58 ans)
Cécile Laurent épouse Levié (82 ans)
Louis Cadoret (83 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30 sauf le vendredi jusqu'à 18h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

Créateur Paysagiste

A. HUPET COMBS LA VILLE
 Pavages, Rocalles, Bassins,
 Cascades, Clôtures,
 Gazon de plaquage

taille hivernale
50% de crédit d'impôts

06 86 70 95 47
01 60 60 42 70

Adhérent Professionnels à domicile
 Agrément n°270 608 / F 064 / S197
 www.hupetpaysagiste.com

SI
services à la personne

SENART SERVICES
01 64 88 60 56

Ménage-repassage.
 Jardinage.
 Garde d'enfants de plus +3 ans.
 Et d'autres services à domicile

50%
 de réduction d'impôts

enart

Services
siret: 523061400018
 agrément simple
 n° W2205107/01776/087

69 rue SERMONOISE - 77380 COMBS LA VILLE

PROMO EN MARS!

IPF
Isolation Protection Fermetures

La rénovation énergétique de votre Habitat

01 64 13 66 13
 ZAC de l'Ormeau
 18 rue Pierre et Marie Curie
 77380 COMBS LA VILLE
www.ipf-renovation.fr
 contact@ipf-renovation.fr

Travail artisanal de qualité à votre service depuis 1981

BESOIN D'UNE PORTE DE GARAGE ?

En MARS, économisez 300€
 sur l'achat de
 votre porte sectionnelle !

Produits fabriqués en France à vos mesures

Vous vendez votre bien immobilier sur Combs, Quincy, Boussy, Varennes-Jarcy ?

un seul interlocuteur, 5 agences

C'est FORC'IMMO qu'il vous faut !

FORC'IMMO, c'est 5 agences locales partenaires mettant en commun leurs biens immobiliers en vente, 15 professionnels à votre écoute pour l'évaluation et la vente de votre bien. Ensemble, réalisons votre projet !

Le premier réseau local, la puissance de **5** agences à votre service.

FORC'IMMO
 AGENCES PARTENAIRES
 VENTE - EVALUATION
 www.forcimmo.com

ABITHEA
 RÉSEAU IMMOBILIER
 01 60 60 57 57

VAL D'YERRES IMMOBILIER
 01 69 00 94 41

L'ADRESSE
 BENOTEAU IMMOBILIER
 01 60 60 72 29

VAL D'YERRES IMMOBILIER
 01 60 60 70 85

immo7
 Agence Immobilière
 01 60 60 82 82